

Bz 46 005

L'OBJET
DE
L'ÉCONOMIE POLITIQUE
ET
SES MÉTHODES D'INVESTIGATION

LEÇON PUBLIQUE

*Faite devant la Faculté de Droit de l'Université de Liège
en sa séance solennelle du 3 Février 1891*

PAR

Ernest MAHAIM

Docteur en droit

Docteur en sciences politiques et administratives

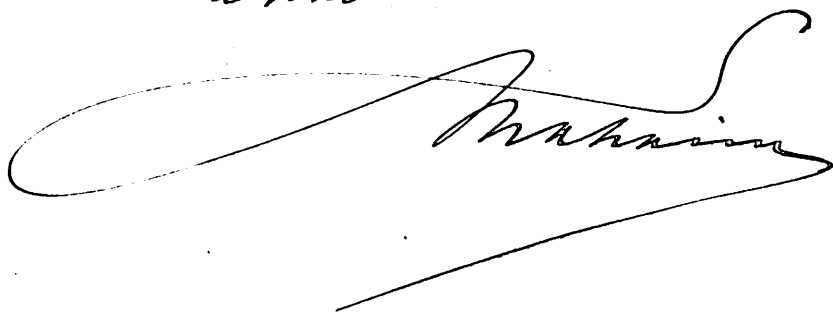
Docteur spécial en droit public et administratif

LIÈGE

CH. AUG. DESOER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

1891

À Monsieur Eugène Hubert,
en signe de mon bien cordial
attachement.



L'OBJET DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET

SES MÉTHODES D'INVESTIGATION

L'OBJET
DE
L'ÉCONOMIE POLITIQUE
ET
SES MÉTHODES D'INVESTIGATION

LEÇON PUBLIQUE

*Faite devant la Faculté de Droit de l'Université de Liège
en sa séance solennelle du 3 Février 1891*

PAR

Ernest MAHAIM

Docteur en droit

Docteur en sciences politiques et administratives

Docteur spécial en droit public et administratif

LIÈGE

CH. AUG. DESOER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

—
1891

Cette leçon est celle que j'ai faite à la Salle Académique de l'Université de Liège, dans la séance solennelle de la Faculté de droit qui constituait la dernière épreuve de mon doctorat spécial.

En la publiant, je cède aux sollicitations d'un certain nombre de mes professeurs et de mes amis. Le lecteur voudra bien se rappeler qu'elle était destinée au public savant de notre Université en général, et non à un auditoire d'économistes. Il n'y trouvera donc pas une discussion approfondie des grands problèmes de la méthode de l'économie politique, ni l'exposé critique des savants travaux qui ont été accumulés sur cet objet.

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS LES PROFESSEURS,
MESSIEURS,

Le sujet que je vais avoir l'honneur d'aborder devant vous n'est pas de ceux qu'on épuise en trois quarts d'heure. Je n'ai pas l'espoir de vous en faire parcourir toute l'étendue, ni de vous montrer tout l'intérêt qu'il présente au point de vue de la théorie de la connaissance. Encore moins puis-je m'attarder à vous exposer, avec quelques détails, les interminables discussions auxquelles il a donné lieu. Je me propose simplement de vous montrer les principaux aspects sous lesquels il se présente, et de vous exprimer directement ma manière de voir.

L'économie politique, Messieurs, offre un spectacle étrange parmi les sciences. La voici vieille de près d'un siècle et demi, et il n'y a pas de jour où l'on n'entende mettre en doute son existence, sa valeur, son utilité; on discute encore — je ne dirai pas comme aux premiers jours, mais comme on ne le faisait pas à ses premiers jours — sa nature, son objet, sa méthode.

A côté d'un engoûment irrésistible qui porte l'attention publique vers les problèmes sociaux, et que la vie tumultueuse et agitée qui est la nôtre explique assez, on sent, dans le public même et chez les savants, une défiance, un scepticisme très caractérisés.

L'économie politique, en effet, a toute l'apparence d'une science très imparfaite. Le caractère le plus certain d'une science qui progresse et qui approche de ce degré de perfection relative qu'il est donné à l'homme d'atteindre, c'est que l'accord se fait de plus en plus parmi les savants sur les principes généraux de cette science.

En économie politique, on n'est d'accord ni sur les notions fondamentales, ni sur les théories principales, ni sur leurs applications. Certes, je ne veux pas méconnaître les progrès accomplis; des préjugés économiques sont disparus à jamais. On ne croit plus guère, par exemple, comme le faisaient les Physiocrates, que la terre seule est productive; il serait difficile de soutenir que la richesse des nations consiste dans la possession des métaux précieux, — bien que la lutte ouverte entre les puissances pour la possession de l'or puisse faire supposer qu'elles n'ont pas perdu cette conviction. Mais comme le nombre de ces conquêtes est minime! — C'est aussi une chose bien curieuse, que la résurrection des doctrines économiques qu'on avait cru définitivement disparues. Songez au triomphe du libre échange, il y a quelque trente ans; songez au socialisme, que Louis Reybaud, en 1853, avait déclaré mort! — Un livre paru l'année dernière peut nous donner la mesure du désaccord qui règne dans notre science: un des plus érudits académiciens français, M. Maurice Block, a fait ce qu'il appelle la *révision des doctrines économiques depuis Adam Smith*. Eh bien, son résumé final ne renferme pas une page qui ne donnerait lieu, dans un congrès des autorités de l'économie politique, aux contestations les plus sérieuses et les plus graves.

A quoi donc tient cet état d'infériorité? Comment se fait-il que des esprits d'élite, que des génies, en s'appliquant à l'étude de l'économie politique, ne soient pas parvenus à fournir, comme on l'a fait dans tant d'autres sciences, beaucoup plus jeunes qu'elle, des démonstrations définitives, des théories inébranlables?

C'est cette question qui émeut les économistes depuis nombre d'années et c'est pourquoi ils ont mis tant de passion à creuser

les problèmes de la certitude et de la méthode de leur science.

Ils se sont dit que l'essentiel était d'abord de voir clairement l'objet de l'économie et de préciser ses méthodes d'investigation.

Pour déterminer l'objet de l'économie politique, nous ne sommes plus tout à fait dans la même situation que les penseurs de la fin du siècle dernier et du commencement de ce siècle qui méditaient de fonder l'économie politique. Nous sommes en présence d'une énorme quantité de travaux, qui se réclament de notre science, qui représentent une longue série d'efforts, et qu'il n'est pas permis, en définitive, de négliger.

Il y a surtout cette multitude de traités généraux qui ont pour titre: *Principes d'économie politique*. — J'en ai compté pour ma part quatre-vingt-dix-sept, en français, en allemand, en anglais et en italien. — C'est un travail bien intéressant et bien instructif que d'y rechercher les conceptions différentes que les auteurs se sont formées de l'objet de leur science; non pas de collectionner les définitions qu'ils en ont données (définitions qui ne sont souvent que des questions de mots, et qui ne répondent que rarement au contenu même de l'ouvrage), mais de passer en revue les matières même, si diverses et si nombreuses, dont l'ensemble a été dénommé économie politique.

Ce travail, Messieurs, doit servir de base à toute étude sur la méthode et l'objet de notre science. Il sort malheureusement du cadre restreint de cette leçon, je ne puis l'entreprendre avec vous, et je dois le supposer accompli.

Un premier fait ressort alors avec évidence: c'est que l'économiste étudie certains actes de l'homme; ses investigations portent non sur des objets inertes, non sur des choses, non sur la nature, mais sur l'homme. J'ajoute immédiatement: sur l'homme dans la société.

Pour les phénomènes de l'échange et de la répartition des biens, c'est de toute évidence; mais il en est de même pour la production et la consommation des biens; elles n'intéressent l'économiste que s'il s'agit des membres d'une société humaine,

L'économie politique n'enseigne pas comment les biens sont produits ; elle n'enseigne pas non plus à produire le plus de biens avec le moins d'efforts possible d'une façon absolue. Quand elle donne, en ce sens, des conseils qui peuvent profiter à l'individu, c'est en vue de la société tout entière. Il est clair aussi qu'elle ne décrit pas comment les biens se consomment, et que si elle préconise certains modes de consommation, c'est parce qu'ils ont une influence sur la production même, et parce qu'ils sont un des facteurs du bien-être de la société elle-même.

L'homme isolé, l'individu pris à part ne fait pas l'objet de l'économie politique, mais bien les relations des individus entre eux. Si Robinson dans son île revient sans cesse comme « un figurant inévitable » dans les discussions économiques, c'est qu'on trouve avantage à le citer comme un exemple simple, abstrait, hypothétique, où ne se mêlent pas les complications des exemples empruntés à la vie réelle.

Mais l'économie politique n'embrasse pas l'activité des hommes en société dans tout son ensemble. Elle ne l'envisage qu'à un seul point de vue : quand elle s'exerce à propos des *biens*. C'est un fait général que l'homme a des besoins, qu'il cherche à se procurer les choses qui ont la propriété de satisfaire ces besoins, c'est-à-dire les biens, et que, dans ce but, il entre constamment en rapport avec ses semblables, et fait dans le cours de son existence, une série d'actions. Ce sont ces actes là que l'économiste se donne pour tâche d'étudier. En résumé donc, l'objet de l'économie politique est l'activité des hommes réunis en société, en tant qu'elle a pour but la satisfaction de leurs besoins ; plus brièvement l'on peut dire : les phénomènes sociaux relatifs aux biens.

Ces considérations suffisent déjà pour indiquer la place que l'économie politique doit prendre parmi les sciences. Ce n'est pas une science formelle, comme les mathématiques et la logique puisqu'elle a pour objet des phénomènes objectifs réels : des phénomènes de la vie sociale. Ce n'est pas une science de la nature, si l'on entend par là tout ce qui n'est pas l'homme. L'économie politique est une science sociale. Si les magistrales tentatives faites par Comte, par Schäffle, par Spencer et tant

d'autres aboutissent un jour à constituer une science synthétique de la société, une science de tous les phénomènes sociaux, l'économie politique y entrera comme une des branches les plus importantes. En attendant, elle constitue une science indépendante, car les fonctions de l'organisme social qu'elle étudie, et qu'on a si justement comparées aux fonctions de nutrition du corps humain, forment un tout distinct, aisément détachable des autres phénomènes de la société.

Mais tout n'est pas dit quand on a déclaré que l'économie politique *étudie* les phénomènes sociaux relatifs aux biens ; jusque là, en effet, presque tous les auteurs sont d'accord. Il s'agit de savoir en quoi consiste cette *étude* et cela dépend des idées qu'on se fait de la nature des phénomènes sociaux et de l'objet de la science en général.

Pour ma part, je crois que la science a pour mission de rendre l'univers intelligible, de mettre d'accord l'idée avec la réalité ; son objet propre est d'expliquer. Or, expliquer, c'est dire la cause, rattacher les phénomènes à un phénomène plus général, et arriver ainsi à en établir la loi. Ou l'économie politique n'est pas une science, ou elle a pour but de déterminer les lois qui amènent à l'existence les phénomènes sociaux relatifs aux biens.

Mais que sont ces phénomènes ? Je l'ai dit il n'y a qu'un instant, ce sont des actes que font les hommes réunis en société, c'est une partie de l'activité humaine. La valeur, l'échange, le travail, tous ces phénomènes n'existent que par les hommes, grâce à leur activité sociale. Or, dès qu'il s'agit de la conduite de l'homme, la science peut atteindre un nouveau but. Par un invincible penchant de notre esprit, nous ne demandons plus seulement alors des connaissances, mais des conseils. La science alors ne se contente plus d'expliquer cette conduite, ces actes, elle porte sur eux un jugement ; elle ne se contente plus de dire ce qui est, mais ce qui doit être ; à côté des principes, elle dicte des préceptes ; en un mot, elle devient morale ou — pour employer un mot plus large, qui ne préjuge et ne connote rien — elle devient pratique.

Cette conception appliquée à l'économie politique en fait la

science qui dicte la conduite à *suivre* pour assurer à la société la meilleure satisfaction de ses besoins. Elle devient ainsi une branche de la politique, ou science de la conduite de la société en général.

Je crois, Messieurs, que cette distinction entre la science purement spéculative ou théorique et la science active ou pratique, doit être maintenue pour l'économie politique. Une bonne partie des erreurs qui ont cours sur la méthode et l'objet de notre science vient de ce qu'on l'a trop perdue de vue.

Vous me permettrez donc de vous indiquer succinctement comment je conçois l'importance relative des deux parties ou des deux faces de la science des richesses.

Tout d'abord, je tiens à dire pourquoi je préfère à d'autres les dénominations que je viens de vous indiquer. On dit souvent que la politique, l'économie politique, comme la médecine et la morale, sont des *arts* et non des sciences. — Je trouve à leur conserver le nom de sciences cet avantage de pouvoir bien les distinguer de leur application réelle. J'appelle l'art du politicien le savoir-faire de l'homme d'État; je dis l'art de bien vivre pour exprimer la morale en action; le médecin exerce son art au lit du malade et non du haut de la chaire quand il fait un cours de thérapeutique. De même, je réserverai le nom d'art économique à l'application aux affaires de la science économique des livres; et celle-ci je l'appellerai pratique quand elle sera destinée à la pratique, quand elle donnera des conseils, quand elle marquera ce qui *doit* être.

On a proposé aussi de distinguer l'économie politique pure de l'économie politique appliquée. Ces mots sembleraient signifier que la seconde ne fait qu'appliquer à des cas spéciaux, plus compliqués, des principes découverts dans la première; or, il n'en est pas ainsi. Le *précepte* de la liberté des échanges n'est pas, à proprement parler, une application de la loi de l'offre et de la demande. L'économie politique enseigne ce qu'on doit faire et cela comprend bien plus et bien autre chose que la mise en œuvre, pour un cas donné, de principes généraux.

Les économistes qui se sont donné pour tâche de conserver

intacte l'œuvre des Ricardo et des Jean-Baptiste Say tiennent en très haute estime l'économie politique théorique et ils ne cachent pas leur dédain pour la science pratique. C'est devenu un lieu commun : les socialistes ne font *que* de l'art ; et la tendance générale, il n'y a pas bien des années, était de faire croire que la théorie de l'économie politique était arrivée à un degré satisfaisant de perfection. On assurait avoir découvert les lois scientifiques des phénomènes économiques ; on affirmait même qu'elles étaient naturelles, c'est-à-dire inéluctables, immuables et on déclarait en manière de conséquence que le rôle de l'économiste consistait tout simplement à constater ces lois naturelles, qu'il n'avait pas d'autre système politique à recommander que l'abstention la plus complète : on ne pouvait aller à l'encontre des lois naturelles.

Ils deviennent de plus en plus rares, Messieurs, ceux qui tiennent ce langage. L'inconséquence en est évidente : dire qu'il n'y a qu'à laisser faire, laisser passer, ce n'est pas la même chose que de dire qu'il n'y a rien à faire. Conseiller l'abstention, c'est toujours donner un conseil, et c'est par le fait même croire que les conseils ont quelque raison d'être. Comment se pourrait-il que l'intervention de l'économiste ou plutôt de l'homme d'Etat fût nuisible ou pernicieuse à la société, si les lois qu'on invoque étaient réellement inéluctables ?

Cette théorie venait, en effet, d'un système préconçu et roulait sur une équivoque. Une équivoque, car le mot naturel a deux sens. Il peut signifier ce qui se fait habituellement : en ce sens, c'est une loi naturelle que l'homme suive son intérêt, mais il peut signifier aussi : ce qui appartient à la nature et participe de son immuabilité, de son éternité. En ce sens, la loi de la recherche de l'intérêt personnel n'est plus naturelle.

Ensuite, au fond de cette conception, il y avait le système métaphysique de l'harmonie nécessaire des intérêts, de la bienveillance et de la bienfaisance de la nature, par opposition à la civilisation. Rousseau disait : « L'homme est né libre, bon, parfait, et la société le rend esclave, méchant, criminel. » A y regarder de près, c'est la même doctrine qui demande de

laisser un libre cours au jeu des intérêts, aux luttes et aux passions des hommes dans la recherche du bien-être. La raison mère de cette opinion, c'est cette raison métaphysique, hors de la portée de la connaissance positive, que la nature guérit d'elle-même tous les maux qu'elle cause. Ceux qui ont perdu la foi dans la merveilleuse *vis medicatrix naturae* doivent nécessairement abandonner le point de vue optimiste des économistes classiques.

D'autre part, ils deviennent aussi bien rares aujourd'hui ceux qui restent convaincus que l'on a découvert, que l'on connaît *scientifiquement* les lois des phénomènes économiques. Je me rappellerai toujours, Messieurs, le sentiment de profond étonnement, l'impression de tristesse — j'allais dire d'angoisse — qui m'a saisi quand j'ai tenté pour la première fois de m'assurer de ce que l'on appelait pompeusement les lois de l'économie politique. J'avais cru longtemps n'avoir pas compris et j'attendais toujours les démonstrations et les formules qui devaient me dévoiler ces infaillibles principes. J'avais passé cent fois à côté sans les apercevoir, tant ils étaient contestables, tant leur caractère d'inflexible vérité était douteux !

Ces prétendues lois sont de deux espèces : quand elles sont formulées complètement, c'est-à-dire avec un grand luxe de restrictions, elles se réduisent à de vulgaires truismes ; quand elles ont une autre apparence, c'est qu'elles sont mal exprimées et alors elles sont fausses.

En voulez-vous un exemple ? Je prendrai la formation du prix d'une marchandise sur un marché quelconque. Depuis que l'économie politique existe, on enseigne que la formation du prix dépend du rapport entre l'offre et la demande. S'il y a une loi fondamentale en économie, c'est bien celle-là. Eh bien, pour la formuler rigoureusement, il faut faire les quatre suppositions suivantes : 1° que vendeurs et acheteurs n'aient en vue que leur intérêt personnel mercantile ; 2° qu'aucun d'eux ne se trompe sur son but ni les moyens de l'atteindre ; 3° qu'ils connaissent exactement leur situation respective ; 4° qu'aucune contrainte ou gêne extérieure ne pèse sur le

marché. Alors on peut affirmer que si la quantité de marchandises offerte augmente, la demande restant la même, le prix diminuera, — et inversement (1). — Mais est-il besoin de dire que jamais dans la réalité, pas même à la Bourse, ces conditions ne coexistent, qu'on ne peut mesurer et apprécier exactement les variations du phénomène, que la vérification en est impossible?

Que reste-t-il alors de la loi, sinon cette vérité *approximative*, qu'en général, si l'offre d'une marchandise augmente, la demande restant la même, le prix baisse, et c'est bien là, pour emprunter l'exemple cité par M. Émile de Laveleye (2), le truisme connu de toutes les cuisinières : quand le poisson est rare, il est cher.

Non, Messieurs, les lois scientifiques des phénomènes économiques ne sont pas encore connues, démontrées, formulées. Comme les lois des autres phénomènes sociaux, elles sont les plus compliquées qui existent ; c'est ici que la multiplicité et l'enchevêtrement des causes, c'est ici que la quantité infinie des variables (pour dire comme les mathématiciens) créent à la science les difficultés les plus considérables.

L'économie politique théorique n'échappera pas plus que la sociologie tout entière à la dépendance, à la solidarité des sciences en général. L'explication scientifique des phénomènes sociaux ne deviendra complète et satisfaisante que quand on aura atteint celle des phénomènes de la vie mentale de l'individu ; les progrès des sciences sociales, dans la théorie pure, ont pour condition un avancement considérable de la psychologie et des sciences biologiques. Dans l'échelle des sciences, la science de la société occupe la place la plus élevée parce que son objet, à la fois le plus vaste et le plus compliqué, résume en un sens tous les autres.

Est-ce à dire, Messieurs, qu'il faille renoncer à l'étude des

(1) La formule de ces quatre conditions appartient à CARL Menger. *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften*, etc.

(2) V. *Journal des Économistes*, avril 1883. — *Les lois naturelles et l'objet de l'Économie politique*.

phénomènes économiques parce qu'ils sont compliqués? Cette opinion, je le sais, est en faveur dans certaine école. Mais je suis loin d'y souscrire. Je pense qu'en attendant que les lois de l'activité humaine en général soient établies, il est bon, il est nécessaire de les rechercher dans une de ses parties seulement. Comme pour le percement de ces grands tunnels de chemins de fer qui traversent des montagnes, il est bon de commencer le travail aux deux bouts, en sens opposé. Certainement, l'œuvre n'aura sa complète utilité que quand les travailleurs se seront rencontrés et se seront donné la main; mais est-ce une raison pour croire le travail perdu et inutile, tant qu'on n'est pas arrivé au moment suprême?

De nos jours, Messieurs, grâce surtout aux efforts de l'Ecole allemande, c'est le côté pratique de notre science qui attire les économistes, et j'ajoute : avec raison. Certes, il y a un grand intérêt spéculatif à étudier les lois des phénomènes économiques; sans doute, c'est une tâche digne des plus hauts esprits que de déterminer, dans leur infinie complexité, ce qu'ils ont de permanent et de général; mais à côté de cette tâche, il en est une dont la grandeur et l'importance ne sont pas moindres, c'est celle de dire aux hommes d'Etat, aux politiciens, aux nations entières ce qu'il faut faire, la politique à suivre par rapport aux biens.

Ceux qui entreprennent cette étude obéissent à une double conviction; d'abord, que l'on peut faire quelque chose pour améliorer l'économie des nations; ensuite qu'il y a quelque chose à faire maintenant et qu'il est urgent d'agir.

Cette conviction a affranchi l'économie politique de cette espèce de fatalisme que les prétendues lois naturelles faisaient peser sur elle.

Pas plus en économie politique qu'ailleurs, il n'y a de fataliste conséquent. Ceux-là mêmes qui ont exalté la force inéluctable des lois naturelles se sont efforcés de dire ce qu'il fallait faire et ce qu'il ne fallait pas faire.

Les économistes hérétiques — et ils deviennent de jour en jour plus nombreux — n'ont pas à se disculper de cette incon-

séquence. Pour eux, la conduite des nations dépend en partie d'actes volontaires, tout comme la conduite de l'individu dépend de sa volonté (1); ils ne nient pas que des causes permanentes et immuables agissent sur le bien-être collectif : le climat, la nature, la race, le passé, et cet ensemble mystérieux qu'on appelle le caractère d'un peuple, ont une action incontestée, mais il n'est pas moins vrai que les peuples font des lois, établissent *consciemment* une foule d'institutions politiques et privées. On délibère avec solennité dans les parlements et les assemblées publiques; c'est alors qu'il importe à l'économiste d'intervenir. C'est alors que les préceptes scientifiques doivent venir en aide aux praticiens.

Ensuite, Messieurs, c'est la vue même des événements qui s'accomplissent autour d'eux qui donne aux nouveaux économistes cette profonde conviction qu'il est temps d'agir.

La politique négative des anciens a été en partie réalisée; ah ! je sais bien que plus d'un prétendra qu'elle ne l'a pas été assez (2); mais une chose est certaine, c'est que, comparée à la politique économique des siècles derniers, la politique du commencement et du milieu de ce siècle a été une politique de liberté complète; les économistes ne l'ont-ils pas d'ailleurs encouragée, défendue ?

Eh bien, Messieurs, faut-il demander si l'harmonie bien-faisante qui devait être la récompense et la conséquence naturelle, inéluctable, de cette politique; faut-il demander si cette harmonie a été — je ne dis pas atteinte, mais entrevue ?

Les crises, les grèves, les désastres financiers, les fluctuations mortelles des débouchés et des marchés, tout cela a-t-il donc, non pas disparu, mais diminué ?

Qu'est-ce donc que ces plaintes continuelles qui partent de toutes les classes de la société, des couches les plus profondes,

(1) Il n'est pas inutile de faire remarquer que, quelle que soit la solution qu'on donne à la question du libre-arbitre, la mission de l'économiste reste la même.

(2) HERBERT SPENCER prétend même que nous courons tout simplement à l'esclavage. (V. *The Man versus the State : The coming slavery.*)

des classes moyennes et même de celles que la fortune a favorisées ?

Qu'est-ce donc, sinon l'expression d'un sentiment de détresse et d'angoisse et le cri instinctif de ceux qui *demandent* du secours ?

Et c'est à ce moment qu'on conseillerait à ceux qui sont au gouvernail, à ceux qui ont charge d'âmes et de vies, de se croiser les bras, de laisser passer ce déchainement de haines et de passions que les intérêts opposés allument entre les classes, de laisser faire, de laisser se dénouer par la force les luttes barbares, où la mort n'est pas violente mais où elle est plus terrible et plus cruelle, car elle s'appelle ruine, misère, souffrances morales ?

Non, Messieurs, il est des esprits qui pensent que c'est au contraire un devoir de chercher un apaisement, des remèdes aux maux de la société ; la lutte des intérêts doit nous conduire à un Droit nouveau, à une réalisation plus complète de la Justice, et il importe de rechercher quel sera cet ordre nouveau qui réduira le règne de la Force.

C'est là la mission que l'économiste s'est assignée.

On peut la traiter de chimère ; on peut dire avec certains auteurs classiques, qu'elle est trop une question de sentiment pour être une question de science.

Mais quelle conception étroite de la science que celle qui lui défendrait de rechercher le règne de la Justice, qui lui interdirait d'être humaine et vivante, d'être utile et pratique, sous je ne sais quel prétexte d'impartialité !

Je dis prétexte, car il ne faudrait pas de grands efforts pour démontrer que les économistes orthodoxes ont apporté dans la défense et l'exposé de leurs doctrines autant de passion que leurs adversaires.

Mais, pourrait-on demander, est-ce que l'économe politique pratique est possible avant le parachèvement de la théorie des phénomènes économiques ?

Sans doute, quand cette dernière sera devenue lumineuse, le rôle de l'économie politique pratique sera plus aisé, plus sûr, plus utile. Mais il n'est pas besoin d'attendre jusqu'à cette problématique perfection.

La science de la médecine peut être prise comme exemple. On n'attend pas de connaître jusque dans leur essence les lois de la vie, les fonctions des organes, la théorie des effets des médicaments. Tous les jours on emploie avec succès des substances dont on connaît mal la composition, et dont on ne saurait expliquer scientifiquement, théoriquement les effets. Ce qu'on sait — et c'est l'important — c'est qu'elles guérissent.

De même en économie politique, on n'a pas besoin de connaître scientifiquement tous les effets, toutes les influences, les répercussions de l'établissement d'une société coopérative, d'un impôt direct sur la rente, d'un conseil de conciliation, pour les recommander. L'expérience générale et de tous les jours, avec une connaissance théorique *partielle*, suffit pour cela.

En résumé, Messieurs, je pense que l'économie politique doit de nos jours rester fidèle à la mission que les premiers économistes lui avaient donnée, et que les socialistes se sont efforcés de lui conserver : elle doit rester une branche de la science du législateur.

La chose importante est de savoir les lois qu'il faut faire ; c'est l'expression de M. Émile de Laveleye, expression qui a fait grand bruit dans le monde des académiciens français (1).

Je n'irai pas jusqu'à répéter avec lui que c'est là le seul objet de l'économie politique ; il y a des préceptes pratiques qui ne peuvent et ne doivent se traduire en lois ; je conserve d'ailleurs la conviction que l'économie politique a aussi un rôle théorique et, en un certain sens, spéculatif, comme branche de la sociologie ; mais je pense avec lui que c'est ravir à notre science sa tâche la plus glorieuse, la plus utile, la plus urgente que de lui enlever son aspect pratique et moral.

Je viens de vous montrer, Messieurs, le double but que, selon moi, l'économiste doit se proposer : déterminer et expliquer les lois qui régissent les phénomènes sociaux relatifs

(1) V. les articles du *Journal des Économistes* (févr.-avril 1883), lors de la publication de ses *Éléments d'Économie politique*.

aux biens ; dicter la politique à suivre pour assurer à la société la meilleure satisfaction de ses besoins.

Quel chemin prendre pour arriver à ce but ? Quelle méthode adopter pour parvenir à la certitude dans cette recherche ? A quel degré de certitude peut-on espérer atteindre ? Telle est la question qu'un demi-siècle de discussions n'est pas parvenu à élucider.

Il est clair que c'est un vaste problème, un problème qui n'est pas particulier à l'économie politique, mais qui se pose pour la sociologie et la politique en général. S'il a passionné tant d'écrivains dans notre science, c'est que les conséquences d'une mauvaise méthode y ont été plus sensibles, plus tangibles, plus graves qu'ailleurs.

Je ne puis pas espérer, Messieurs, vous faire voir ce problème sous toutes ses faces, vous exposer sa genèse et son histoire ; vous montrer l'influence que les logiciens et les savants occupés d'autres sciences y ont exercée. Encore moins puis-je passer en revue devant vous toutes les opinions, toutes les doctrines qui ont été émises à ce sujet.

Je cours droit au cœur de la question, et je me demande si l'économie politique est une science inductive ou une science déductive.

Qu'il me soit permis tout d'abord de vous remettre en mémoire ce qu'on entend par ces termes.

L'induction est le procédé d'inférence qui va du particulier au général, des faits à la loi ; elle repose sur le principe de causalité ; de ce qu'un phénomène s'est produit dans certaines circonstances définies, on conclut qu'il se produira encore chaque fois que ces circonstances se représenteront. C'est le mode de raisonnement habituel dans les sciences naturelles, car elle est le fondement de l'observation et de l'expérience.

La déduction, au contraire, va du général au particulier ; elle a pour type le syllogisme ; c'est le procédé des sciences mathématiques.

Jamais ces deux modes de raisonnement ne sont employés seuls dans une science : l'induction seule ne fournit que des collections de faits généraux, la déduction seule est vide si elle ne repose sur les données de l'expérience.

On donne le nom d'*inductives* aux sciences qui emploient plus fréquemment l'induction que la déduction ; une science *déductive* est celle où l'induction n'a que le second rôle, ou un rôle très effacé, comme dans les mathématiques.

La question revient donc à savoir si l'économie politique doit employer principalement la déduction ou l'induction.

Je ne m'arrête pas, Messieurs, à débattre le point de savoir si ces deux méthodes se ramènent l'une à l'autre. Vous savez que Stuart Mill a soutenu que l'induction était le seul mode d'inférence, que la déduction n'était au fond qu'une induction. Des auteurs soutiennent encore, comme le faisaient déjà les grands logiciens grecs, que le syllogisme est le seul mode de preuve qui satisfasse l'esprit humain. Peu importe pour l'objet qui nous occupe. Quelle que soit l'origine et la nature de ces deux méthodes, elles sont, en fait, distinctes, et donnent dans différentes branches du savoir, des résultats aussi satisfaisants que tout ce qu'on peut désirer en économie politique.

Notre science, Messieurs, a d'abord été traitée comme une science déductive. Née à une époque où les sciences naturelles n'avaient pas encore employé le merveilleux procédé qui leur a fait faire de si éclatants progrès, l'économie politique des Physiocrates, d'Adam Smith et de leurs successeurs immédiats, était une science de pure abstraction. La politique, la psychologie, l'histoire aussi, n'étaient pas autre chose. Rappelez-vous le *Contrat social* et surtout le *Discours sur l'inégalité des conditions* de Rousseau : des abstractions, des enchainements de syllogismes à l'infini, pas de faits, si ce n'est de rares exemples, et tout le poids du système porte sur le raisonnement.

Si vous prenez les *Principes d'économie politique* de Ricardo, vous serez frappé du même spectacle. Ce sont des théorèmes qui se suivent avec la netteté, l'impassibilité des démonstrations mathématiques. Une série de postulats — c'était un procédé très courant à cette époque — se trouvent à la base de la théorie, sans être explicitement exprimés. Par exemple, il s'y agit de l'homme abstrait, de l'homme en général, et on le suppose mû en toute occasion par son intérêt personnel qu'il est toujours capable de discerner et disposé à suivre.

Il n'est pas étonnant que ni l'explication des phénomènes économiques, ni les préceptes de la politique économique ainsi obtenus ne soient point applicables à la réalité.

Sans doute les théorèmes étaient exacts, les raisonnements excellents : c'étaient les données, les prémisses, qui ne reposaient pas sur la réalité et qui par le fait même viciaient toutes les théories.

Au temps de J. Stuart Mill, notre science avait encore le même caractère ; dans un de ses essais, il a déclaré qu'elle était une science purement hypothétique (1). Il est vrai qu'il s'est empressé d'affirmer dans la seconde édition de sa *Logique* que les économistes n'ont jamais été assez stupides — c'est son mot — pour croire qu'il existait des hommes semblables à ceux qu'ils imaginaient pour leurs déductions ; il est vrai que dans ses *Principes d'économie politique* il s'est attaché à remédier à cette invraisemblance, et s'est efforcé de faire ce qu'il appelle des applications de l'économie politique à la philosophie sociale.

Cela montre qu'il sentait la nécessité d'une réforme dans la méthode, réforme qu'il a d'ailleurs préparée dans sa *Logique*.

C'est le prestige des sciences naturelles, c'est surtout le progrès des sciences historiques, et spécialement de l'histoire du Droit, qui ont poussé de savants esprits, notamment en Allemagne, à attaquer l'économie politique dans sa méthode. C'est alors surtout qu'on a demandé qu'elle devienne une science inductive.

Il importe ici, Messieurs, de bien préciser les termes et d'examiner les raisons mises en avant par les adversaires de l'école ancienne.

La critique qu'ils ont faite de la méthode des premiers économistes, est profondément juste. Ceux-ci ont abusé de la déduction ; il pouvaient certes construire, avec des données hypothétiques ou abstraites, une science de la société, mais il ne fallait pas alors appliquer les résultats et les lois de cette science à la société réelle.

(1) V. *Unsettled questions of political economy*.

L'illusion était de croire que ces systèmes expliquaient quoi que ce soit du monde où nous vivons, et pouvaient lui servir de guide.

Les anciens économistes méprisaient ou ignoraient les faits : il s'agit à présent d'en faire au contraire le point de départ de la science.

Dans ce sens, rien n'est plus juste et plus utile que la réforme demandée par l'école inductive. Des faits, encore des faits, toujours des faits, c'est une devise que notre siècle tout entier pourrait adopter, et qui répond à un besoin réel, profond, vital, de notre esprit, qui a soif de certitude. A ce cri, Messieurs, je ne puis répondre qu'avec enthousiasme.

Je pense aussi que c'est la seule voie par où puisse nous arriver quelque lumière ; à ceux qui le nient, à ceux qui prétendent qu'on a une connaissance bien suffisante des *principaux* phénomènes sociaux, je réplique qu'il n'est pire illusion.

La somme de ce que nous connaissons dans le passé et dans le présent, de ces phénomènes où la richesse, la valeur, les biens sont en jeu, est infime en comparaison de celle qu'on devrait pouvoir employer.

Il suffit de rappeler qu'il n'y a pas vingt ans que les historiens, délaissant un peu les drames diplomatiques et militaires, se plaisaient à retracer la vie de tous les jours, la vie des affaires, la vie économique d'autrefois.

Nous manquons de notions exactes, précises, sur des phénomènes sociaux essentiels, tels que la population.

Rappelez-vous les révélations qu'ont apportées les récentes recherches de Jastrow, de Karl Bücher, de Lamprecht, de Hoeniger, de tant d'autres, sur la population des villes allemandes au moyen âge.

(1) On n'en finirait pas, si l'on devait multiplier ces exemples. Mais je ne puis m'empêcher de rappeler que la *répartition* des biens entre les diverses classes de la société est encore, faute de données positives, un véritable mystère. On n'a que de grossières approximations sur les *bénéfices* réels des commerçants, le revenu net, les commissions des banques, etc., bref, sur toutes les sources de revenu que l'on prend soin de cacher.

Et de nos jours, Messieurs, ce merveilleux outil de la monographie, que Le Play a eu la gloire d'employer le premier dans la science sociale, commence à peine d'être mis en œuvre, et avec quelle hésitation !

Quelles lacunes dans les renseignements positifs, quelle incertitude ailleurs, quelle absence de renseignements sur tant de choses importantes.

Donc, tous ceux qui décrivent, qui comptent, qui découvrent et analysent des faits économiques, ceux-là sont, à mon sens, œuvre utile et féconde.

La vraie méthode partira donc des faits ; la première opération de l'économiste doit être une induction ; d'une collection de faits unis ensemble par un ou plusieurs caractères essentiels, il tirera une loi plus générale.

C'est là, à proprement parler, la matière même de la déduction. Il tirera de ces lois les conséquences, les conclusions que la logique impose. Enfin il vérifiera, par de nouvelles observations inductives, les résultats de son raisonnement.

C'est à ce prix que l'on pourra dire avoir atteint le degré de certitude désirable en économie politique.

Ce programme, Messieurs, a été tracé par John Stuart Mill (1), et je le trouve pour ma part suffisamment large ; je trouve qu'il fait à l'induction la part aussi grande qu'il est souhaitable.

Elle sert de point d'appui à la déduction de deux façons : en lui fournissant sa base, et en l'étayant à nouveau, une fois son œuvre construite. De la sorte, elle ne peut s'égarer, car elle part de la réalité pour s'y replonger ensuite.

Si cette formule trouvée par Mill n'a pas reçu l'approbation des adeptes de la méthode inductive, c'est que Stuart Mill est loin de l'avoir mise en pratique. Ses *Principes d'économie politique*, qui datent d'ailleurs d'une époque précédente, n'ont pas été écrits d'après cette méthode, et manquent précisément de cette vérification ou preuve inductive *a posteriori* que le

(1) *Système de logique inductive et déductive*. Livre VI, ch. IX.

logicien réclamait comme indispensable pour donner au raisonnement sa consécration définitive.

Cette méthode en trois étapes, Mill l'appelle méthode déductive, parce que l'induction première n'est qu'une préparation, et parce que l'induction dernière n'est qu'une vérification; la partie capitale, c'est l'*explication* déductive. Je ne vois, pour ma part, aucun inconvénient à lui conserver ce nom, si peu agréable qu'il soit à certains économistes, car la méthode ainsi dénommée est aussi loin que possible de la méthode abstraite des premiers économistes.

Le point de départ en effet est totalement changé; au lieu de considérer d'abord l'homme en général, cette abstraction que ne nous offre pas la nature, la méthode nouvelle part de l'homme réel, des Anglais, des Allemands, des Français, des populations primitives même, décrites d'après la réalité ou ressuscitées par l'histoire.

La conséquence la plus importante et plus immédiate de ce procédé, c'est que la nature sociale des phénomènes économiques ne peut plus être oubliée; les hommes, en effet, qui serviront de sujets d'observation, seront des hommes engagés dans la vie collective, dans la vie sociale, puisqu'il n'y en a pas d'autres.

Si cette vérité avait été observée, que de déceptions, que de tentatives infructueuses, que de travaux inutiles eussent été épargnés aux économistes!

Quand on lit les anciens, ce qui frappe le plus, c'est la pauvreté de leurs données, c'est la façon sommaire dont ils envisagent les phénomènes.

En voulez-vous un exemple? Voici l'argument principal de Turgot pour prouver que les ouvriers eux-mêmes trouveront leur profit à l'abolition des corporations: « Ils gagneront, dit-il (1), comme consommateurs, ce qu'ils perdent comme producteurs. » Vous apercevez immédiatement que ce raisonnement est vicieux, précisément parce qu'il est trop général;

(1) V. le préambule de son édit sur l'abolition des Corporations. *Œuvres* de Turgot, t. VIII.

sans doute les ouvriers gagnent sous le régime de la libre concurrence grâce à l'abaissement des prix ; mais ce gain ne peut évidemment se produire que dans les choses qui forment la consommation de l'ouvrier.

Qu'importe, par exemple, au travailleur que, grâce à la suppression des corps de métiers, les selles de luxe, les velours, les soies, les armes soient tombés à moitié prix, si son salaire est trop minime pour mettre ces objets à sa portée ? L'observation est plus juste pour les vêtements et pour le pain, mais dans quelle proportion ? Est-il bien vrai que le gain éventuel devait compenser exactement la perte certaine ? Sur tous ces points, l'observation rigoureuse des faits pouvait donner de précieuses indications.

Le point de départ est différent, le point d'arrivée ne l'est pas moins.

J'attache, en effet, une importance capitale à la vérification inductive des résultats spéculatifs. C'en est la contre-épreuve indispensable.

Dans l'exemple que je vous ai cité, rien n'était plus facile que d'observer, une fois les corporations supprimées, si la perte subie par l'abolition du monopole était compensée par l'abaissement des denrées de première nécessité.

Sans doute, de grandes précautions doivent être prises pour que la vérification soit une véritable contre-épreuve ; il faut que le phénomène observé à nouveau soit bien de même nature, il faut tenir compte des circonstances perturbatrices, etc... Mais on peut dire que tant que le raisonnement de l'économiste n'a pas subi cette vérification, il n'est pas définitif.

Des auteurs ont considéré que c'était trop concéder encore, que la part faite aussi à l'induction n'était pas assez large.

Pour eux, il ne faut jamais se fier au raisonnement déductif ; le syllogisme est l'arme des sophistes, c'est aussi le grand danger de la logique. A la devise : « des faits, encore des faits », ils ajoutent : « rien que des faits ». Le seul procédé dans lequel il faut avoir confiance est celui qui a fait le triomphe des sciences naturelles.

Messieurs, ceux qui pensent de la sorte oublient un point

capital, c'est que les divers procédés inductifs ne sont pas applicables aux phénomènes sociaux comme aux phénomènes naturels.

En deux mots on peut caractériser cette différence en disant qu'ils sont beaucoup moins accessibles à l'expérience qu'à l'observation.

L'économiste, à la différence du chimiste et du physicien, doit, la plupart du temps (1), attendre le phénomène, il ne peut le provoquer ; il ne peut non plus, en général, en modifier les causes ni les conditions.

Le grand progrès des sciences naturelles vient surtout, non pas de l'amélioration des observations, mais de la méthode expérimentale. Peut-on croire en effet qu'elles seraient arrivées à la même perfection si le chimiste n'avait pu combiner lui-même les corps en proportions définies, mesurer à son gré la chaleur, les conditions externes qui leur convenaient ?

La météorologie nous offre l'exemple d'une science inductive où l'expérience est, jusqu'à présent, impossible. Aussi ce n'est pas elle qu'on nous propose comme modèle.

Messieurs, c'est une illusion profonde que de vouloir restreindre à l'induction seule la méthode des sciences sociales ; les phénomènes dont on s'y occupe sont trop compliqués et trop variables pour que l'observation, aussi minutieuse, aussi rigoureuse qu'elle soit, puisse à elle seule offrir des résultats appréciables.

Le professeur anglais Cairnes (2) a dit avec raison que s'il fallait s'en tenir à l'induction pour la découverte des lois sociales, on pourrait observer les faits jusqu'à la fin du monde.

La déduction ne peut donc pas, à mon sens, être chassée des livres des économistes ; mais s'il lui reste la fonction la plus importante, elle ne peut dans l'état actuel de notre ignorance,

(1) Il y a en effet, des expériences, dans le domaine des sciences sociales. Telle est, pour prendre un exemple près de nous, l'application du système de la représentation proportionnelle proposée par la Section Centrale de la Chambre pour nos élections provinciales.

(2) *The character and logical method of political economy*. London 1875.

occuper la plus grande place. Il est temps de se mettre à l'étude des faits ; la spéculation doit venir ensuite (1).

Il importe à présent de dire les sciences auxiliaires et les études que l'économie politique doit appeler à son aide.

Au premier rang doit se placer la description des phénomènes économiques actuels. C'est la monographie détaillée, l'examen attentif et minutieux d'un fait individuel : un ménage, une famille, une industrie, une classe d'hommes.

J'ai déjà cité l'impulsion que Le Play et ses élèves ont donnée à notre science dans cette voie ; les voyages de description que Brentano a fait accomplir à quelques-uns de ses élèves peuvent être rangés dans la même catégorie.

La méthode des monographies est féconde, mais elle n'est pas exempte de dangers ; il faut surtout qu'elle soit comparative, que les monographies soient nombreuses, que les types ne soient pas choisis pour les besoins d'une cause, ni étudiés en vue d'une thèse déterminée.

Ensuite doit venir l'étude des phénomènes économiques dans le passé : l'histoire économique.

Voici quelques années seulement que cette étude attire l'attention des chercheurs, et l'on peut dire qu'elle a produit des résultats étonnants.

Elle a jeté des lumières considérables sur la nature des phénomènes sociaux ; elle a fait voir bien mieux que l'histoire politique, comment le présent est produit par le passé, combien l'évolution des sociétés est continue.

Elle est venue ajouter à nos études un élément qui avait complètement fait défaut aux premières tentatives des économistes : ceux-ci voyaient, pour ainsi dire, la société en repos, à l'état statique, pour employer une expression chère à Auguste Comte ; les historiens économistes nous la montrent au contraire en mouvement, à l'état dynamique, emportée par le perpétuel devenir.

Personne plus que moi, Messieurs, n'est disposé à reconnaître l'utilité de l'histoire dans le domaine économique, mais je me

(1) Pour beaucoup d'économistes allemands, toute la question est là.

refuse catégoriquement à la considérer comme constituant à elle seule l'économie politique, ou plutôt la science sociale tout entière.

Cette erreur, qui ne laisse pas que d'étonner les esprits habitués à la logique, vient de la fascination qu'exercent les lois d'évolution, les lois de développement des phénomènes sociaux.

Le présent sort tout entier du passé, dit-on, donc si nous connaissions complètement la période qui nous a précédés, non seulement nous connaîtrions le présent, mais nous pourrions déterminer la tendance qu'il suit et prédire l'avenir avec quelque vraisemblance.

Peut-être, en effet, si l'on avait la connaissance absolue d'une période précédente, pourrait-on prédire celle qui va suivre ; mais c'est précisément cette connaissance certaine, approfondie, absolue qu'on n'atteindra pas.

Il faut que les historiens se soient fait de singulières illusions sur la valeur logique de leurs recherches. Loin de former des inductions strictes, exactes, sans réplique, comme le sont celles des laboratoires, elles reposent bien souvent sur un ensemble compliqué de conjectures, de raisonnements par analogie, de simples suppositions. La conviction se forme, inébranlable, évidente, dans l'esprit de l'historien, sur des choses qui, en pure logique, ne sont ni des preuves ni des démonstrations.

L'histoire, a dit Renan, est une pauvre petite science conjecturale ; il y a dans ce mot une nuance de mépris qui est sans doute injuste, mais il contient une grande part de vérité.

Cela nous montre qu'il ne faut ajouter qu'une créance conditionnelle aux affirmations de l'histoire, et qu'il est des événements et des phénomènes qui resteront toujours hors de sa portée.

D'ailleurs, l'histoire n'est pas autre chose qu'une description ; elle ne peut constituer une théorie des événements ; elle les explique individuellement et ne donne pas l'explication scientifique de leurs lois.

Elle n'est donc et ne peut être qu'un travail *préparatoire* à l'économie politique et à la sociologie.

L'histoire reçoit un complément remarquable par l'étude

comparée des diverses civilisations actuellement existantes. Des travaux qui ne remontent pas à un bien grand nombre d'années ont apporté cette conviction à beaucoup de savants que les différentes sociétés humaines parcourent les mêmes phases dans leur évolution.

Les institutions qui n'existent plus dans les civilisations supérieures, ou dont il n'y reste que des traces, se retrouvent parfois en plein développement, chez des peuples qui ne sont pas encore parvenus à une culture avancée. La méthode employée dans les études de Sumner Maine et de Post, dans le domaine du Droit, auxquelles se rattachent les études de M. Emile de Laveleye sur la propriété, a été élargie et généralisée par les sociologues, notamment par Herbert Spencer.

Tout récemment une phalange de savants français, des élèves scissionnaires de Le Play, ont tenté avec beaucoup de bonheur de l'appliquer aux phénomènes économiques.

Je pense que rien n'est plus propre à donner à notre science une ample moisson de faits et de lois dont elle fera son profit.

Mais encore une fois ici, la valeur de la méthode a été exagérée ; toute la science sociale, toute l'économie politique n'est pas là.

Enfin, parmi les principales sciences auxiliaires, je ne puis passer sous silence la statistique.

Le dénombrement qu'elle fait des phénomènes conduit à des lois empiriques. Elle a cet avantage de procéder par grandes masses et de permettre de voir ce qu'il y a dans les phénomènes d'essentiel et de permanent.

J'aurais voulu, Messieurs, pouvoir vous parler encore de l'application qu'on a essayée des mathématiques à l'économie politique ; j'aurais voulu entrer dans des détails et prendre des exemples pour vous montrer comment j'entendais l'objet et la méthode de notre science. Le temps me fait défaut.

Il me reste à me résumer et à vous soumettre quelques observations générales que me suggère le grave sujet de cette leçon.

L'économie politique, selon moi, doit avoir une double

mission. Elle est une partie de la science sociale ou sociologie, et en ce sens elle doit déterminer les lois qui suivent les phénomènes sociaux relatifs aux biens.

Elle est une branche de la politique ou science du législateur, et en ce sens, elle dicte la conduite à suivre pour donner le bien-être aux nations. C'est sa mission pratique ou morale.

Pour atteindre son but, elle ne peut plus se contenter de construire, à l'aide de la déduction pure, des systèmes hypothétiques. Elle emprunte ses données à la réalité même; au moyen de l'induction, elle tire des faits observés des lois qu'elle analyse ensuite et dont elle fait sortir toutes les conséquences que légitime le raisonnement déductif; enfin elle doit soumettre ses résultats à une nouvelle induction, une vérification inductive.

Messieurs, un de nos compatriotes qui était un penseur, mais qui est trop peu connu et trop oublié, je veux parler de Houzeau, a écrit en terminant un des chapitres de son beau livre sur *l'Étude de la nature*, les mots profonds que voici :
" Avant tout, il faut la candeur ! Nous ne devons pas nous
" mettre à la recherche des faits qui appuieraient les idées
" que nous avons d'avance, mais reconnaître d'abord les faits,
" et ne former nos conclusions qu'après les avoir pesés. "

Cette maxime s'applique bien plus à l'étude des sciences sociales, qu'à l'étude de la nature. Dans les sciences sociales, en effet, les difficultés sont telles, l'incertitude si grande, que le pour et le contre y sont aisément défendables avec quelque habileté.

L'économie politique peut facilement fournir des arguments à bien des causes contradictoires. C'est pourquoi, si l'on veut qu'elle progresse, il faut affirmer bien hautement qu'elle ne doit être la servante d'aucun parti, d'aucune classe.

Que ceux-là qui en abordent l'étude dans le but de servir des intérêts particuliers, soit pour défendre un ordre social qui profite aux uns, soit pour l'attaquer en excitant les appétits et les passions des autres, que ceux-là ne passent pas le seuil sacré du temple, leur dessein seul est une profanation ! Il faut

au contraire y déposer toute haine, il faut se garder de ses préférences, il faut abandonner toute passion, — que dis-je, il faut en garder une, et celle-là, il faut la garder au cœur, vive et brûlante, car elle est le culte même de la Science : celle de la Vérité et de la Justice ! Dire ce qu'on croit vrai, conseiller ce qu'on croit juste, sans arrière-pensée, sans hésitation et sans trouble, savoir avouer qu'on s'est trompé, ne pas affirmer là où l'on doute, ne jamais dogmatiser et prouver toujours, voilà le secret de la vraie méthode dans la science vraie !

ULg - C.I.C.B.



708504707

LIBER